



Mardi 18 mai 2021

« La nuit est belle » à Annemasse

« *La nuit est belle !* » revient le vendredi 21 mai prochain pour une 2^{ème} édition spéciale biodiversité nocturne. Annemasse participera une nouvelle fois à cet événement et éteindra son éclairage public pour une nuit. Une action symbolique qui sera couplée à une animation autour de la faune nocturne.

Limiter l'éclairage, un effort collectif

La nuit est belle ! est un événement organisé par le Grand Genève, le Muséum d'histoire naturelle de Genève, la Société astronomique de Genève et La Maison du Salève, accompagnés de multiples partenaires dont notamment la Fête de la Nature France et Suisse.

L'objectif de cette manifestation est de promouvoir **la lutte contre la pollution lumineuse**. Il s'agit pour cela de faire participer toutes les communes du territoire, dans un effort commun, en **éteignant leurs éclairages publics durant une nuit**.

En 2019, 152 communes du Grand Genève avaient déjà participé activement à l'évènement.

En 2021, ce sont **plus de 178 communes qui s'engagent à éteindre leurs éclairages publics durant la nuit du 21 mai, sous une lune aux 3/4 pleine. La Ville d'Annemasse, comme la première fois, est partie prenante de cet événement.**

Outre l'engagement des collectivités, et parce que l'effort doit être collectif, l'objectif est cette année d'**associer davantage les commerçants** à la démarche. La Ville les encourage donc à éteindre leurs vitrines et enseignes lumineuses pour la nuit. Les commerçants participants sont identifiables grâce au macaron « La Nuit est Belle 2021 – j'y veille ».

Les entreprises privées sont elles-aussi invitées à rejoindre le mouvement.

Annemasse encourage également ses habitants à éteindre, ou du moins à limiter, leurs éclairages. Chacun pourra ainsi mieux profiter du ciel étoilé et observer la faune nocturne et crépusculaire depuis chez soi.



CONTACT

FLORA SOUBRAS

04 50 95 07 00 - Poste 1096

flora.soubras@annemasse.fr

Des animations sur le thème de la nuit

A cette occasion, **une animation gratuite autour de la faune nocturne sera organisée à Annemasse par l'association France Nature Environnement**. Petits et grands sont invités à y participer au parc Montessuit. Trois séances d'une heure se dérouleront à 17h30, 18h30 et 19h30.

Inscription par téléphone au 04 50 95 07 56 ou par mail : mavillelanuit@annemasse.fr.

L'animation pourra être amenée à se dérouler par visioconférence selon l'évolution du contexte sanitaire.

Retrouvez toutes les informations sur www.annemasse.fr et toutes les animations proposées dans le Grand Genève sur www.lanuitestbelle.org.

Par ailleurs, **La Bulle se prête au jeu et propose des animations pour les plus jeunes autour du ciel et des astres.**

Rendez-vous mercredi 19 mai pour une matinée lecture sur le thème du ciel et des étoiles et pour deux ateliers de découverte de l'espace et les astres avec applications, dessins et vidéos dans l'après-midi.

Le matin : 10h-11h, à destination des moins de 8 ans.

L'après-midi : 14h-16h, à destination des 6-10 ans. Deux ateliers d'une heure.

La jauge étant limitée, il est conseillé de s'inscrire au 04 50 84 23 24.

La gestion des énergies et de l'éclairage public à Annemasse

Le saviez-vous ? Depuis une vingtaine d'année, la Ville déploie des actions pour réduire sa consommation d'énergies.

Des rénovations énergétiques de bâtiments ont été réalisées et la chaufferie bois a permis le développement d'un réseau de chaleur dans la ville. Les contrats d'approvisionnement sont redéfinis afin que la part d'énergie renouvelable consommée augmente.

Depuis le début de l'année, la totalité de l'éclairage public d'Annemasse est alimenté en électricité renouvelable et cela fait 10 ans que les luminaires sont progressivement remplacés par des LED pour en réduire la consommation.

La puissance de la lumière est également réduite au cœur de la nuit et certaines rues sont même éteintes pour préserver la biodiversité, notamment sur les bords d'Arve.



Quelques chiffres clés

- > 70% d'économie d'électricité réalisée par la Ville d'Annemasse sur les rues entièrement éclairées par des LED
- > 40% de la consommation totale d'électricité de la ville provient d'énergies renouvelables.
- > En 2019, les deux Contrats de Performance Énergétique de la Ville d'Annemasse ont permis d'économiser l'équivalent en CO₂ de 2 millions de km d'une voiture récente.